

Guide pour l'élaboration de plans d'action en petite enfance

Les plans d'action en DPE 2009- 2014 : réviser, renouveler, arrimer

2009



*Bureau 402 - 450, rue Rideau, Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
Téléphone : (613) 288-0958 ou le 1-800-665-5148
Télécopieur : (613) 562-3995
Site Web : www.cnpf.ca*

Préambule

But principal :

Fournir aux organismes membres de la CNPF un guide pratique révisé pour faciliter le renouvellement de leurs plans d'action en DPE pour la période de 2009-2014. Le Guide 2009 permettra aux regroupements de maintenir l'élan des plans précédents, de les adapter et de les arrimer stratégiquement aux nouvelles réalités.

Résultats visés :

- Les plans d'action 2009-2014 reposent sur une évaluation systématique des derniers plans d'action en DPE .
- Les plans d'action des organismes membres s'arriment avec les nouvelles directions en DPE, principalement les 4 stratégies du Cadre de collaboration et les pistes d'action de l'analyse transformative 2008.
- Le processus utilisé et le contenu des plans d'action reflètent une maîtrise de 2 outils : le Guide pratique pour l'élaboration des plans d'action 2005 et le Guide pratique sur la collaboration intersectorielle en DPE
- Les organismes membres, avec leurs partenaires, sont outillés pour négocier des conditions gagnantes avec une variété de bailleurs de fonds pour poursuivre leur cheminement en DPE..

Argumentaire :

La nécessité d'un document pour appuyer la réflexion des regroupements de parents et de leurs partenaires dans leur exercice de planification pour 2009-2014 s'explique ainsi :

- L'analyse transformative 2008 démontre que le contexte sociopolitique a changé depuis 2005 mais que l'engagement se poursuit en DPE.
- Les plans d'action développés en 2005 doivent être révisés, renouvelés et arrimés pour saisir les nouvelles opportunités.
- L'existence de plans compréhensifs à l'échelle du pays permettrait de soutenir le front commun essentiel pour faire avancer le dossier DPE aux niveaux local, régional, provincial/territorial et national

Structure et contenu du Guide 2009 :

Le document utilisera la structure et le contenu du *Guide pour la préparation des plans d'action 2005* pour aider les organismes membres à élaborer leurs nouveaux plans.

Structure

Le guide est divisé en quatre chapitres qui suggèrent les étapes principales à suivre pour les membres de la CNPF et leurs partenaires dans le processus d'élaboration de leur plan d'action.

Chapitre 1: Les préparatifs

- 1.1 Partenaires à la table
- 1.2 Collation des ressources
- 1.3 Choix du cadre conceptuel

Chapitre 2: La planification

- 2.1 Analyse des besoins
- 2.1 Identification des domaines d'action prioritaires

Chapitre 3: Le plan d'action

- 3.1 Introduction
- 3.2 Base empirique
- 3.3 Situation actuelle
- 3.4 Futur désiré
- 3.5 Stratégies
- 3.6 Évaluation du plan d'action

Chapitre 4: Les négociations

- 4.1 Importance de commencer tôt
- 4.2 Créer les opportunités
- 4.3 Pouvoir de la concertation
- 4.4 Convaincre par vos connaissances

Les mêmes quatre étapes pourront être suivies mais le contenu sera mis à jour, lorsque nécessaire, pour refléter le nouveau contexte en DPE incluant les données empiriques les plus récentes, les nouvelles directions, les défis et les opportunités. Puisque la planification en DPE requiert une approche intersectorielle, des éléments de l'approche proposée dans le *Guide pratique sur la collaboration intersectorielle en DPE* seront ajoutés aux étapes lorsque pertinents.

La CNPF propose cet outil afin de promouvoir une certaine norme de qualité et un langage commun qui faciliteraient l'élaboration de bilans régionaux et nationaux. Il est important de souligner que chaque groupe qui utilisera le Guide 2009 le fera à sa façon, choisissant ce qui leur est utile et qui facilite leur travail. Le but du document est clair : faire réfléchir. Ce n'est donc pas des directives qui sont présentées, mais des suggestions.

Le contexte actuel :

Les grands enjeux décrits ci bas tracent un « grand portrait national » parce qu'il est important de comprendre les grandes influences sur le DPE dans les 4 dernières années. Cependant, comme nous verrons dans le chapitre 1, Les préparatifs, vous devrez aussi tracer ce grand portrait mais pour votre province ou territoire. Dans le chapitre 3, Le plan d'action, il vous faudra décrire, mais de façon plus concrète et précise cette fois, la situation actuelle en DPE chez vous. Nous vous invitons à vous inspirer de la section 2. du « scan 2 » *Meilleur est...avenir 2009*) pour décrire le contexte national. Nous vous en donnons ci bas les thèmes principaux :

- Ce que nous révèlent les statistiques 2006 :
- L'importance de l'accueil et l'accompagnement du parent (AAP) :
- Le Cadre de collaboration en DPE : *Une vision partagée, des stratégies communes*
- La petite enfance et la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013*
- Des appuis soutenus et diversifiés pour le DPE :

Nous croyons qu'il est aussi important ici de souligner l'importance des collaborations intersectorielles présentement actives au pays. Elles se situent aux niveaux national et régional.

La Table nationale en DPE : (tiré du *Meilleur est....avenir 2009*)

L'engagement des membres de la Table nationale en DPE à mettre en œuvre les stratégies identifiées dans le Cadre national de collaboration en DPE illustre bien que l'établissement d'un système des services intégrés dans les communautés francophones en contexte minoritaire du Canada demeure une priorité

Dans son plus récent rapport, le Commissaire aux langues officielles faisait référence à la collaboration intersectorielle en développement de la petite enfance. Voici un extrait tiré du rapport :

« Belle réussite : la petite enfance

Le Cadre de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada réunit 13 partenaires qui travaillent pour le mieux-être des jeunes enfants, dont la commission nationale des parents en tête de peloton. Véritable modèle de partenariat multilatéral, ce cadre s'appuie sur les nouvelles connaissances en développement de la petite enfance et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. On y présente une vision commune du développement dans laquelle le rôle des différents partenaires est expliqué. »

Les regroupements régionaux en DPE :

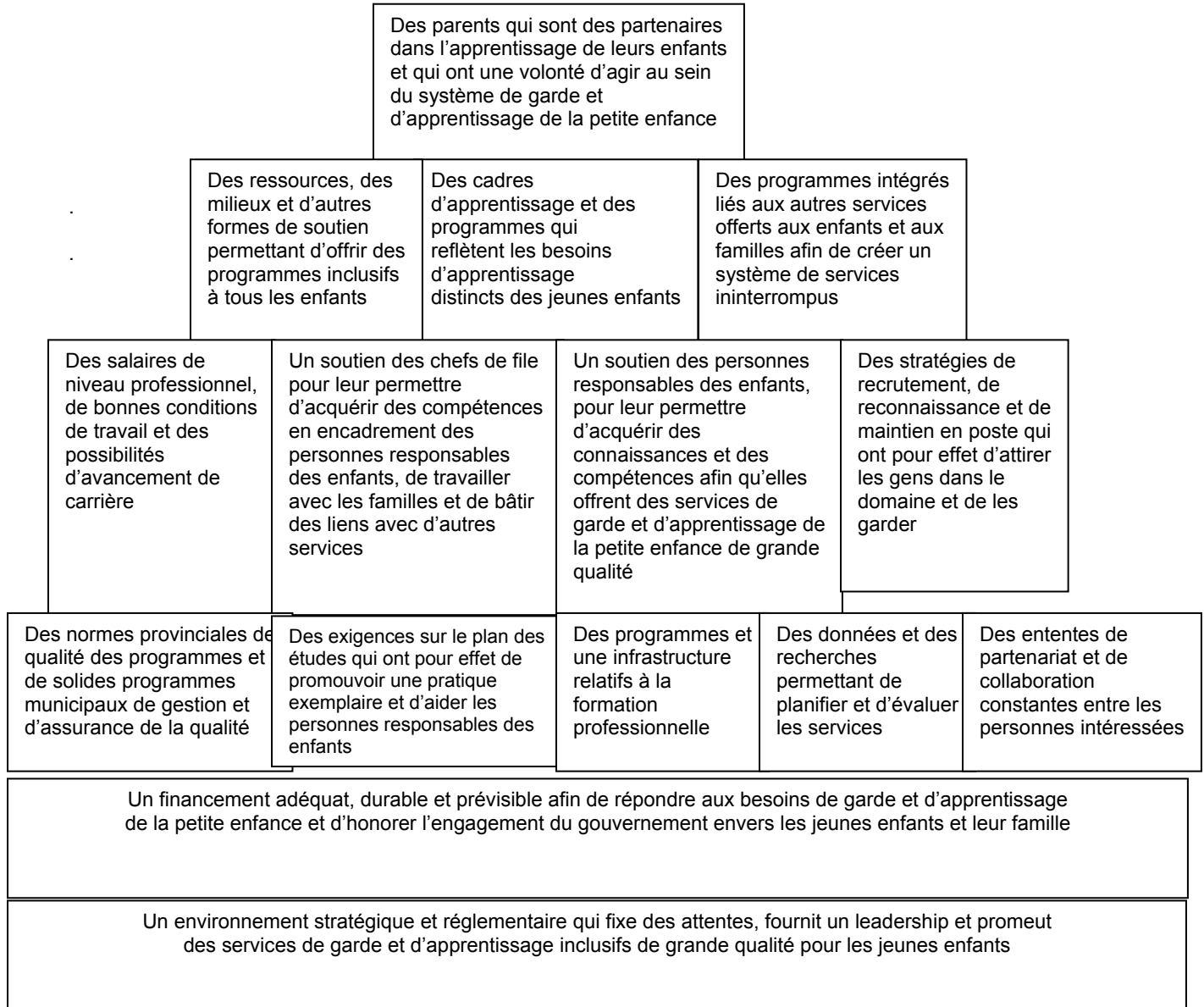
La CNPF appuie activement la mise en place de regroupements régionaux en DPE. Le premier regroupement, le RONPE (regroupement de l'ouest et du nord en petite enfance) réunit les 4 provinces de l'ouest et les territoires. Deux rencontres ont eu lieu jusqu'à présent. Un regroupement des provinces de l'Atlantique a tenu son premier forum en mars 2009. Un troisième regroupement est en voie d'exploration en Ontario. Les résultats visés pour tous les regroupements : partager l'information, se donner des stratégies communes, arrimer les stratégies régionales et partager des ressources et des plans d'action.

Chapitre 1 : Les préparatifs

Introduction :

Le *Guide pour l'élaboration des plans d'action en DPE 2005* était un guide pratique pour aider les organismes de parents à préparer leur premier plan d'action en DPE. Il commençait donc par discuter des options pour s'assurer que ces plans reposent sur des partenariats solides. Pour ce deuxième exercice de planification en DPE, il faut commencer par revoir les plans d'actions développés pour la période 2005-2009. En effet, les prochains plans doivent reposer sur une analyse sérieuse du niveau d'atteinte des résultats identifiés dans le cadre d'imputabilité pour ces premiers plans d'action. La section 3.6 du présent document propose quelques documents de références. Les plans d'action 2009-2014 doivent se faire en continuité avec les plans d'action précédents. Vous êtes en train de bâtir votre système de services intégrés en DPE petit à petit, année par année. Nous proposons deux tableaux pour vous aider à mieux envisager un système de services en DPE. Le premier donne un continuum communautaire de programmes et services en DPE. Le second donne les composantes de base essentielles à un système de services intégrés d'apprentissage et de garde de la petite enfance de grande qualité.

Tableau 2.. Composantes de base essentielles à un système de services intégrés d'apprentissage et de garde de grande qualité



Adapté du document Investir dans des services de qualité du projet Meilleur Départ

Le Guide 2009 inclut une section sur l'évaluation des plans d'action précédents. L'ordre des préparatifs est maintenant le suivant :

- 1.1 Évaluation des plans d'action 2004-2009
- 1.2 Choix du cadre conceptuel
- 1.3 Collation des ressources et
- 1.4 Partenaires à la table

1.1 : Évaluation des plans d'action précédents :

Quelques suggestions pour guider cette analyse critique des plans d'action :

- Faites participer tous vos partenaires à la révision de vos plans. Ils se sont engagés. Ils doivent avec vous assumer les résultats.
- Quels étaient les résultats et les indicateurs proposés pour chaque domaine d'action du cadre que vous aviez choisi, par exemple les 4 domaines d'action de l'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le DPE?
- Décrivez le niveau d'atteinte et donnez des explications? Lorsque vous faites cette analyse, il est important de bien identifier les zones de succès et de difficultés. Votre appréciation doit être exhaustive. Qu'est-ce qui a bien fonctionné, mal fonctionné? Les défis encourus? Vos tentatives pour les surmonter?
- Votre révision doit porter sur le contenu de vos plans mais aussi sur le processus de collaboration que vous avez utilisé pour les actualiser. La grille d'autoévaluation proposée à la page 31 du *Guide pratique sur la collaboration intersectorielle en petite enfance* pourrait vous aider dans votre analyse de cette dimension. Nous y reviendrons d'ailleurs plus tard dans le texte.

1.2 : Choix du cadre conceptuel :

L'ancien...et le nouveau :

Les suggestions pour les plans d'actions 2004-2009 incluaient:

- rester près des 4 domaines d'action recommandés dans l'Entente f-p-t en DPE (EDPE) soit : la promotion de la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance; l'amélioration du soutien aux parents et familles; le renforcement du développement de la petite enfance; l'apprentissage et des soins aux enfants et le renforcement du soutien communautaire.
- Utiliser comme vision à long terme : la mise en place d'un système intégré de services à l'enfant et à la famille dans un contexte communautaire francophone.
- Le modèle de services à privilégier : les centres de la petite enfance et de la famille.

Or, ces suggestions sont encore pertinentes aujourd’hui et le cadre conceptuel qui est recommandé pour les nouveaux plans d’action permet de poursuivre les actions que vous avez commencées. Il est proposé que les regroupements de parents utilisent le *Cadre de collaboration : Une vision partagée et des stratégies communes* pour leur nouveau cadre conceptuel. Pourquoi? Parce que justement tous les éléments du Cadre, la vision, les valeurs, les stratégies, les rôles des partenaires ont été choisis par les partenaires francophones lors d’une consultation pancanadienne et forment « un cadre de collaboration » qui « invite tous à miser sur les efforts existants et à établir les fondements là où ils n’existent pas encore ». Le modèle logique développé par la Table nationale sur le DPE et les plans d’actions pour les quatre stratégies du Cadre sont disponibles sur le site Web de la CNPF. www.CNPF.ca. Les initiatives proposées dans les plans d’action vont possiblement confirmer des directions que vous avez déjà choisies et dévoiler des opportunités d’arrimage intéressantes ou bien elles vont vous éveiller à de nouvelles opportunités.

Il est aussi proposé que les regroupements de parents donnent au domaine d’intervention « l’accueil et l’accompagnement du parent » une attention particulière dans leurs nouveaux plans d’action.

Par ailleurs, nous croyons important que vous gardiez en tête les constats, les pistes d’action et les recommandations stratégiques de l’analyse transformative en DPE 2009 afin que vos plans d’action s’arriment avec les orientations proposées. Les pistes d’action et les recommandations sont d’ailleurs déjà arrimées avec les grandes stratégies du Cadre de collaboration.

Comment arrimer l’ancien et le nouveau cadre conceptuel?

Cadre 2005	Cadre proposé pour 2009	Arrimage
<p><u>Les domaines d’action de EDPE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • la promotion de la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance; • l’amélioration du soutien aux parents et familles; • le renforcement du développement de la petite enfance; l’apprentissage et des soins aux enfants et • le renforcement du soutien communautaire. 	<p><u>Les quatre stratégies du Cadre de collaboration en DPE :</u></p> <p>1 une planification intégrée : 2 meilleures pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • les plans de prestation de service en DPE • un modèle de services intégrés en DPE <p>(L’analyse transformative a une section de consacrée aux modèles intégrés. Voir les pistes d’action 11, 12, 13)</p>	<p>Si vous avez suivi le Guide 2005 pour la préparation de vos derniers plans d’action, ou une autre approche structurée, votre expérience reflète déjà les pratiques exemplaires décrites à la page 10 du Cadre de collaboration. Nous y reviendrons au chapitre 2 du Guide : La planification.</p> <p>Pour ce qui est de la deuxième meilleure pratique de la stratégie 1, le modèle de services intégrés, elle vous permet d’intégrer toutes vos initiatives reliées aux 4 domaines d’action de l’EDPE.. En effet, dans la description du modèle à la page 10 du Cadre de collaboration, les</p>

Cadre 2005	Cadre proposé pour 2009	Arrimage
<p><u>Les centres de la petite enfance et de la famille</u></p>	<p>2 Le développement des ressources humaines</p> <p>(L'analyse transformative touche la question des ressources humaines dans sa description du portrait national pour les services en DPE offerts par les secteurs santé, services sociaux et éducation. Voir les pistes d'action 3 et 5 et recommandation stratégique 2)</p> <p>3 Le développement et le partage des connaissances</p> <p>(L'analyse transformative touche cette dimension dans la description du portrait national. Voir les pistes d'action 2, 4, 5, 7, 10, 11, 12 et la recommandation stratégique 2)</p> <p>4 La promotion du DPE et la prévention pendant la PE</p>	<p>caractéristiques de cette meilleure pratique touchent le continuum de services que représentaient les domaines d'action. La deuxième pratique est clairement en continuité avec le modèle des CPEF proposé en 2005.</p> <p>Il est fort possible qu'au moment de choisir vos initiatives prioritaires en lien aux domaines d'action en DPE vous ayez identifié des défis particuliers dans votre juridiction quant au recrutement, à la formation ou à la rétention des intervenants en DPE. La stratégie 2 du Cadre de collaboration vous permet de continuer vos efforts pour répondre à ces défis. Des orientations sont suggérées à la page 11 du Cadre.</p> <p>Il s'agit ici d'identifier les initiatives au niveau évaluation et recherche de vos plans antérieurs et de les inclure sous la stratégie 3 avec vos nouvelles initiatives dans ce domaine.</p> <p>Le Cadre donne à la page 12 des exemples d'activités en promotion et prévention. Vous devez regarder vos plans d'action car il est fort possible que ces types d'activités aient été décrits sous plusieurs des 4 domaines de l'EDPE. Il s'agit alors simplement de les soustraire et de les inclure sous la stratégie 4 du Cadre dans vos nouveaux plans.</p> <p>Nous pourrez certainement dans vos plans d'action précédents identifier des activités qui peuvent s'inscrire sous le thème AAP. Elles pourraient avoir été décrites sous le domaine « renforcer le soutien aux parents et aux familles » mais pourraient</p>

Cadre 2005	Cadre proposé pour 2009	Arrimage
	<p>(L'analyse transformative touche cette dimension dans la description des services offerts par le secteur santé. Voir les pistes d'action 1 et 2.)</p> <p><u>L'accueil et l'accompagnement du parent.</u></p> <p>(L'analyse transformative décrit la situation quant à l'AAP . Voir les pistes d'actions 6, 7, 8 et 9.)</p>	<p>aussi se retrouver sous les autres domaines. La CNPF précisera sous peu les orientations qu'elle aimerait poursuivre sous l'AAP. Celles-ci vous aideront à préciser ce que vous y mettrai.</p>

1.3 : La collation des ressources

Cette section du guide rappelle l'importance de rassembler et d'utiliser de façon stratégique toutes les données pertinentes. Voici celles qui semblent les plus pertinentes: les données démographiques, les résultats de recherche sur la petite enfance et sur son importance dans une perspective de survie de la langue, de la culture et de l'identité.

Le profil de la communauté francophone :

Au moment de la rédaction du présent document de réflexion, la FCFA n'a pas publié une troisième édition du Profil des communautés francophones et acadiennes basée sur l'enquête censitaire 2006. Nous n'avons pas non plus une nouvelle parution de *Là ou le nombre le justifie*. Il est donc recommandé que les regroupements de parents s'informent auprès de leur organisme francophone « porte parole » pour vérifier si des données plus précises ont été colligées pour leur juridiction suite à l'enquête censitaire 2006. C'est aussi le temps de vérifier auprès de vos partenaires pour toutes autres données pertinentes qui vous permettraient de bien décrire votre communauté aux bailleurs de fonds.

Résultats de recherche :

Il est recommandé ici de « rafraichir » vos références quant au DPE avec d'autres résultats de recherche pour vous assurer d'une base empirique solide et contextuelle. Par contextuelle, je veux ici dire que les références que vous choisirez seront en lien avec le contexte socioéconomique présent et avec le cadre conceptuel choisi soit les 4 stratégies du Cadre de collaboration en DPE et l'AAP.

Références :

Contexte socioéconomique :

Il vous faut donner des arguments qui soulignent l'importance du DPE pour l'économie canadienne.

Heckman, J., *Human Capital Development: How important is Early Childhood.*, sur le site Web du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants www.excellence-earlychildhood.ca Colloque international sur la prévention en petite enfance.

Leonard, J., Ragan, C., St-Hilaire, F., *A Canadian Priorities Agenda: policy choices to improve economic and social well-being*, Institut de recherche en politiques publiques, 2007

Martin, R., Florida, R., Ontario in the Creative Age, 2009 disponible en format PDF sur le site web de Martin Prosperity Institute.

McCain, M., Mustard, F., Shanker, S., Early Years Study 2, 2007 p. 135 Chapitre 6 "Investing in Early Childhood Development"

Modèles de services intégrés, systèmes de services en DPE :

Early Years Study 2 pré cité, p.138-146 section « Early Child Development and Parenting Centres ».

Sur le site de la CNPF, section publications, recherché, études: "Étude sur la mise en oeuvre des centres de la petite enfance et de la famille", septembre 2007; "Étude des coûts de la mise en oeuvre »,

Toronto First Duty, le site Web offre une variété d'outils, de ressources et de résultats des évaluations du modèle. Il offre aussi un guide sur l'intégration des services en DPE.

Le centre d'appui à la famille et à l'enfance (CAFE), www.parentsfransaskois.ca/accueil.htm

Développement et partage des connaissances :

Duguay, R.M., Répertoire de recherche : La petite enfance en milieu minoritaire, sur le site de la CNPF.

Les Bulletins du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants demeurent toujours pertinents pour une variété de thèmes sur le DPE.

Le développement des ressources humaines :

Un survol des publications du Child Care Resources and Research Unit permettront d'identifier celles qui touchent la dimension « qualité » qui inclut toujours les ressources humaines. Le site de CRRU donne aussi les références sur les documents importants de la Communauté Européenne qui traitent de la qualité des services en DPE. Leur projet « Quality by Design » et les documents qui lui sont reliés donnent de bonnes pistes au sujet de cette dimension. www.childcarecanada.org

La promotion du DPE et la prévention pendant la petite enfance :

Le site Web pour Investir dans l'Enfance offre plusieurs ressources pour la promotion et la prévention. www.investinkids.ca

Early Years Study 2 pré cité , premier chapitre fait le point sur l'importance de la petite enfance pour la santé et le mieux être la vie durant.

Accueil et accompagnement du parent :

Gauthier, R. « Accueil et accompagnement du parent : une action à l'image de la parentalité, www.cnpf.ca

Jésu, Frédéric, « La mise en réseau des acteurs professionnels et non professionnels du soutien à la parentalité : pourquoi ? comment ? » Référence pour le Congrès 2006 de la CNPF

Jésu, Frédéric, « Les réseaux locaux de soutien à la parentalité » : actualité du concept et des pratiques.

Birnbaum, N., Crill-Russell, C., Clyne, G., Communautés vitales: soutien vital. Rapport de la phase 1 : l'état des connaissances www.investirdanslenfance.ca

Documents des politiques en DPE au niveau provincial-territorial :

Il est impératif d'identifier les politiques de vos gouvernements quant au DPE afin d'arrimer vos plans d'action aux grandes orientations et aux stratégies des gouvernements. Nous pouvons citer comme exemples les politiques du gouvernement Albertain et du Nouveau Brunswick d'encourager le développement de modèles intégrés de services en DPE. La stratégie 1 du Cadre de collaboration vise aussi la mise en œuvre de ces modèles. L'arrimage présente une opportunité importante pour les communautés de ces provinces.

1.4: Partenaires à la table :

Comment évaluer notre action intersectorielle pour la préparation des premiers plans ?

Nous croyons qu'il est important avant de commencer l'exercice de développement des plans d'action 2009-2014 de passer en revue votre collaboration intersectorielle pour les derniers plans. La grille d'auto-évaluation ci bas, tirée du *Guide pratique sur l'action intersectorielle en DPE* peut vous aider.

Question	Fait	Date	Pas encore	Qui	Quand
<p>Avons-nous pesé les avantages et les désavantages d'un processus de collaboration intersectorielle en DPE maintenant ?</p> <p>Avons-nous complété un « état des lieux » (scan environmental) ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Le contexte politique• Notre histoire de collaboration• Nos partenaires actuels• Nos alliés• Nos contestataires <p>La composition de notre coalition intersectorielle reflète-t-elle :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un bon équilibre entre les secteurs• Participation de tous les secteurs pertinents : santé, services sociaux, éducation, secteur privé, secteur gouvernemental...• L'importance de donner une voix forte aux parents• Équilibre hommes et femmes• Diversité d'expertises ex gestion, services, recherche...• Diversité au niveau de la francophonie					

Question	Fait	Date	Pas encore	Qui	Quand
<p>Est-ce que la participation de chaque membre est appuyée par une lettre d'engagement de son organisme ?</p> <p>La coalition a-t-elle mis sur papier sa vision, valeurs, principes directeurs ainsi que ses objectifs et ses résultats ?</p> <p>Structure et processus :</p> <p>Avons-nous choisi un mode de prise de décisions ?</p> <p>Sommes-nous clairs que les partenaires peuvent prendre les décisions pour leurs organismes ou du moins qu'ils ont accès facilement aux instances décisionnelles dans leur organisme ?</p> <p>Les rôles des participants ont-ils été clarifiés ? la présidence? l'animation des rencontres ? la communication ? qui prend les procès-verbaux ? Avons-nous tout ça sur papier ?</p> <p>L'engagement des partenaires quant à leur participation, quant à leur obligation de faire le lien avec leurs organismes, quant à l'évaluation de l'initiative est-il documenté ?</p> <p>Avons-nous un plan d'action ?</p> <p>Avons-nous un plan d'évaluation ?</p> <p>Communication et suivi :</p>					

Question	Fait	Date	Pas encore	Qui	Quand
Avons-nous un plan de communication ?					
Avons-nous mis notre histoire sur papier ?					
Avons-nous décidé quand l'initiative se terminera ?					
Avons-nous planifié notre célébration?					

Quelle serait la composition de la coalition de partenaires en 2009 ?

Une revue de la liste du Tableau A avec les résultats de votre auto-évaluation du processus d'action intersectorielle vous permettra de faire les bons choix.

Tableau A - Partenaires possibles

Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial/territorial	Organismes non-gouvernementaux	Intervenants communautaires
<p>Représentants en province/territoire de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine canadien - Santé Canada (pour les projets du Programme d'action communautaire pour les enfants PACE et du Programme de nutrition prénatale Canada) - Développement social Canada (DSC) - Représentant du Bureau régional du Commissariat aux langues officielles -Justice Canada 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la santé (peut être responsable de la santé publique donc des programmes de dépistage universel et de visites à domicile) - Ministère des services sociaux et communautaires (souvent responsable des services de garde, centres de ressources, intervention auprès des enfants B besoins spéciaux) - Responsables des affaires francophones - Ministère de l'éducation ou de l'apprentissage - Ministère de la justice (pour les programmes communautaires de prévention du crime) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération/ association prov/territoriale de parents* - Conseils scolaires francophones ou regroupement prov. de conseils scolaires francophones* - Centre prov/territorial de ressources B la famille* - Association prov/territoriale des francophones et acadiens* - Regroupement pour l'alphabétisation familiale prov/territorial* - Coalition prov/territoriale sur les services de garde* - Regroupement prov/territorial de Canadian Parents for French* - Association des éducateurs en petite enfance* - Organismes en charge de programmes PACE francophones* -Réseau santé* 	<ul style="list-style-type: none"> - Chercheurs milieu universitaires* - Professionnels en petite enfance (éducateurs, infirmières et autres) - Établissements de formation (collèges communautaires et universités)

Quels sont les messages clés à transmettre par votre organisme dans votre invitation aux partenaires à participer à la planification pour '09-'14 ?

Les messages doivent référer à la bonne collaboration pour les premiers plans, réaffirmer avec conviction l'importance du leadership des parents et encourager l'adoption du nouveau cadre conceptuel : la vision et les 4 grandes stratégies du Cadre de collaboration et l'axe prioritaire de l'accueil et de l'accompagnement du parent. L'essence des messages clés à transmettre :

- Les plans d'action 2004-2009 nous ont aidé à mieux harmoniser nos efforts collectifs en DPE dans notre juridiction et à parler d'une même voix. Le temps est venu de renouveler nos plans d'action afin de profiter des nouvelles opportunités.
- Les parents veulent continuer à assumer un rôle de leadership dans le dossier de la petite enfance mais ont vu le potentiel d'une action intersectorielle bien structurée et veulent continuer cette collaboration.
- Le Cadre de collaboration en DPE est une réussite et une opportunité d'avancer ensemble vers la vision que nous partageons. L'engagement des partenaires de la Table nationale sur le DPE et de leurs composantes régionales à mettre en œuvre les 4 grandes stratégies du Cadre nous donne « notre » feuille de route pour nos prochains plans d'action.
- La décision de la CNPF de prêter une attention particulière à l'accueil et l'accompagnement du parent nous permet de vous inviter à explorer ce type d'intervention avec nous au cours des prochaines années.

Quelles sont les principales questions à anticiper de la part des partenaires suite à l'invitation ?

Question : Pourquoi refaire des plans d'action alors que le gouvernement fédéral ne fait plus d'investissements en DPE ?

Tel que mentionné dans la section contexte, dans la *Feuille de Route pour la dualité linguistique canadienne* le gouvernement fédéral a maintenu et même légèrement haussé les investissements dans le domaine de la petite enfance. Ce financement présentera des opportunités qu'il faudra être prêts à saisir. De plus, la Feuille de Route annonçait des investissements au niveau de la santé qui peuvent aussi nous servir. Santé Canada indiquait récemment au mouvement Société santé en français que dans le volet « projets » du programme santé, la petite enfance et les enfants étaient deux priorités. Par ailleurs, la dernière analyse transformative de la situation actuelle en DPE révélait que certaines juridictions telles que le NB et l'Alberta ont continué à investir en DPE et proposent de continuer.

Question : Compte tenu de la conjoncture économique, quelles garanties avons-nous que nous aurons du financement pour mettre en œuvre les 4 stratégies du Cadre de collaboration ?

Nous n'avons pas de garantie encore mais les discussions se poursuivent au niveau national et elles doivent se poursuivre avec tous les bailleurs de fond possible dans notre région. Il nous faut regarder chaque orientations stratégiques, identifier ce que nous voulons faire chez nous et ensuite utiliser tous nos contacts aux 3 paliers gouvernementaux, la municipalité, la province, le fédéral en plus de sources nouvelles comme les fondations, les instituts de recherche, les milieux corporatifs.....

Chapitre 2 : La planification

Avant de commencer cette section, il suffirait de rappeler quelques principes directeurs pour la planification des services en français qui, même s'ils ont été développés en fonction de la planification des services de santé, sont très appropriés dans le contexte de la petite enfance:

- La planification et la prestation des services seront adaptées aux caractéristiques culturelles et régionales de la communauté francophone.
- La planification visera la mise sur pied d'un continuum de services en français qui soit comparable au continuum des services en anglais. À cet effet, une gamme complète d'activités et de programmes devra être accessible à la communauté francophone sur le plan géographique, linguistique et culturel.
- La planification se fera à partir des concepts clés de l'accessibilité et de la qualité des services en français.
- La communauté francophone devra participer à la planification, la prestation et l'évaluation des services en français.
- La planification et la gestion efficace des services en français favoriseront l'adoption et la mise en place de pratiques exemplaires pour les services en français.
- La planification et la gestion efficaces devront assurer une transformation des milieux de prestations des services afin de favoriser l'accessibilité et la qualité des services en français.

Référence:

- *Vers une action concertée.* Réflexion sur la planification et la gestion efficace des services de santé en français pour la région de l'Est ontarien, Réseau des Services de santé en français de l'Est de l'Ontario, mars, 2002 www.rssf.on.ca

2.1 Analyse des besoins

Nous passons maintenant à une phase critique de réflexion et d'analyse. Cette phase est nécessaire puisqu'elle permet aux partenaires d'arriver à une compréhension commune de la situation, des données importantes liées à la population francophone à desservir, de la situation actuelle en petite enfance sur le territoire et surtout des défis à relever pour atteindre la vision décrite dans le cadre conceptuel. Plus le portrait peint dans cet exercice de planification est clair, meilleures sont les chances que les décideurs comprennent les besoins en petite enfance francophone et agissent en conséquence.

Profil de la population francophone :

Vous avez déjà, dans la section « collation des ressources » du chapitre précédent, essayé de trouver les statistiques les plus récentes sur la population francophone chez vous. Il est maintenant recommandé de vous poser plusieurs questions pour vous assurer que vous avez toute l'information nécessaire. Par exemple: connaissez-vous le nombre d'enfants de 0 à 6 ans? Quelles sont les concentrations géographiques de francophones? Quel est le nombre d'ayants droit? Quel est le nombre de familles exogames? Combien de parents ont choisi de rester à la maison? Combien travaillent? Lorsque les données de ce genre ne sont pas disponibles dans votre milieu, la recherche de ces données devrait devenir un élément à considérer à l'intérieur du plan d'action.

La petite enfance – situation actuelle :

Le Guide 2005 proposait la préparation de 4 tableaux qui correspondraient aux domaines d'action du cadre conceptuel de l'EDPE. Tel que mentionné déjà dans le tableau « comment arrimer l'ancien et le nouveau cadre conceptuel », vous pouvez et même devez regarder le continuum de programmes et services en DPE dans votre région afin de bien comprendre la situation actuelle. Cette analyse s'inscrit parfaitement dans le domaine « planification » de votre nouveau cadre conceptuel. Voici des suggestions quant aux étapes que vous pourriez suivre pour dessiner le portrait de vos services en DPE pour ensuite en faire l'analyse.

Le portrait : la situation actuelle

1. Vous faites 3 tableaux :

- Promouvoir le DPE et la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance. « Promouvoir la santé » inclut aussi toutes les initiatives au niveau de la prévention par exemple les programmes de dépistage précoce, les programmes sur la bonne nutrition... Il s'agit ici de faire le tableau assez large pour qu'il corresponde à la description de la stratégie #4 du Cadre de collaboration que vous trouverez à la page 12 de ce document.

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement du parent. Les mots sont un peu différents de ceux utilisés dans le deuxième domaine de l'EDPE « améliorer le soutien aux parents et aux familles » pour refléter les nouveaux concepts que nous voulons faire valoir. (Ces nouveaux concepts vous les trouverez dans les textes de référence que nous avons proposés à la page 9.) Vous pouvez cependant partir de ce que vous aviez dans votre dernier plan d'action quant à ce domaine.
- Renforcer le développement de la petite enfance, l'apprentissage et les services de garde. Le Tableau C tiré du Guide 2005 est donné en exemple.

Tableau C - Apprentissage et services de garde

Type de services	Nombre	Lieu	Nombre d'enfants et parents	Bailleurs de fonds	Budget	Développement des ressources humaines Formation des éducateurs	Francophone ou bilingue	Ressources	Programme seul ou avec d'autres	Recherche et évaluation
services de garde en milieu familial										
services de garde en établissement										
prématernelle										
alphabétisation familiale										
groupes de jeux										
programmes de francisation										
Centres de ressources										

2. Pour les tableaux, vous utilisez les éléments de description du tableau: type de services, nombre, lieu, nombre d'enfants et de parents, bailleurs de fond, budget, francophone ou bilingue, ressources.

Au lieu de « formation des éducateurs », mettez « développement des ressources humaines ».

Vous ajoutez ensuite deux éléments : « programme seul ou avec d'autres » qui adresse la dimension « modèles intégrés de services en DPE » et « recherche et évaluation » qui correspond à la dimension « le développement et le partage des connaissances » de votre nouveau cadre conceptuel

Vous aurez maintenant des tableaux qui vous permettront de décrire la situation actuelle quant aux composantes du nouveau cadre conceptuel pour les plans d'action '09-'14 : la planification incluant les modèle intégrés, le développement des ressources humaines, le développement et le partage des connaissances, la promotion du DPE et la prévention pendant la petite enfance et finalement, l'accueil et l'accompagnement du parent.

Analyse du portrait tracé :

Il est recommandé de procéder maintenant à un exercice de type « MOFF » ou menaces, opportunités, forces et faiblesses. On rappelle aussi qu'il est important de revoir la base empirique qui sous tend votre cadre. Une lecture du Cadre de Collaboration en DPE vous permettra de revoir en survol l'argumentaire pour les quatre stratégies proposées. La base empirique pour l'AAP vous la trouverez dans le texte de Roger Gauthier pré cité.

Nous recommandons ici que vous fassiez 5 tableaux : 1 pour chaque composante du nouveau cadre conceptuel, les quatre stratégies du Cadre plus l'AAP. Le tableau ci-dessous utilise comme exemple la composante « développement des ressources humaines ». Pour compléter le tableau, vous devez retourner aux 3 tableaux que vous avez fait pour décrire la situation actuelle, et soutirer vos commentaires quant à l'élément « ressources humaines ».

Tableau – Analyse du domaine développement des ressources humaines

CONTEXTE	DÉFIS À RELEVER
<p>Formation : Les intervenants dans les services d'apprentissage et de garde et dans les centres de la petite enfance et de la famille ne sont pas formés en petite enfance.</p> <p>La province ne reconnaît pas d'équivalence.</p>	<p>Il faudra faire un sondage pour comprendre quelle formation les éducatrices ont maintenant et ce qui leur manque.</p> <p>Mieux connaître ce qui est offert à temps partiel, ou en ligne et par qui.</p>

<p>La formation à distance en français n'est pas accessible.</p> <p>Recrutement : Beaucoup de difficultés à recruter des professionnels de la santé pouvant offrir les services en français.</p> <p>Compétition entre provinces et entre les services dans une même province pour le recrutement des éducatrices francophones formées au niveau des normes provinciales et avec l'expérience du travail en contexte minoritaire.</p> <p>Rétention : Tendance des éducatrices dans les services de garde en établissement de rechercher les postes en milieu scolaire : environnement francophone et meilleures conditions salariales.</p>	<p>Négocier la reconnaissance d'équivalence avec le gouvernement et les sources possible de financement pour le développement de notre main d'œuvre en DPE</p> <p>Communiquer avec les ordres professionnels pour les sensibiliser à nos services et nos besoins.</p> <p>Explorer avec la SSF les critères pour accéder au nouveau financement pour les ressources humaines.</p> <p>Discuter à la Coalition et aussi au Forum régional de la question du recrutement pour éviter la compétition locale et interprovinciale.</p> <p>Discuter à la Coalition des problèmes liés la perte des intervenants dans les services de garde. Sensibiliser le gouvernement à l'écart salarial.</p>
---	--

2.2 – Identification des domaines d'action prioritaires

Les tableaux que vous aurez préparés pour l'étape 2.1, ceux qui décrivent la situation actuelle et ceux qui font l'analyse des besoins et des défis à relever sont des outils pour appuyer vos décisions quant aux actions prioritaires choisies et l'échéancier qui s'y rattache. C'est encore une bonne idée d'essayer de vous imaginer votre système DPE dans 10 ans ensemble, vos partenaires et vous, afin que vous puissiez discuter des morceaux du casse tête que chacun contribuera. Un petit rappel que le *Guide pratique sur la collaboration intersectorielle en petite enfance* aux pages 21-14 souligne l'importance de faire cet exercice de visionnement. Cependant, avant de finaliser vos choix, il est recommandé que vous discutiez de vos domaines d'action prioritaires à vos tables de concertation régionales. Ceci vous permet d'explorer les opportunités de partenariat pour des initiatives conjointes dans ces domaines. Il serait aussi possible de penser que les juridictions s'entendraient sur « qui ferait quoi » afin de progresser au niveau de plusieurs domaines d'action en même temps sans duplication.

Le Tableau – Domaines d’actions prioritaires ci-dessus, présente un exemple du choix d’actions prioritaires pour les cinq domaines de votre nouveau cadre conceptuel.

Tableau – Domaines d’actions prioritaires

Planification et modèle intégré	Développement des ressources humaines	Développement et partage des connaissances	Promotion et prévention	Accueil et accompagnement du parent
<p>Discuter avec le conseil scolaire et le bureau de santé le développement d’une proposition pour un CPEF.</p> <p>Mettre en place un programme des services de garde dans 2 écoles primaires.</p>	<p>Explorer la possibilité de formation à distance pour éducateurs.</p> <p>Travailler avec les conseils scolaires au recrutement d’une équipe de prof. de santé francophones pour offrir de la consultation dans les services de garde.</p>	<p>Discuter avec l’Université la possibilité que étudiants 2^{ième} ou 3ième cycle viennent aider à mettre en place processus pour évaluer programme d’appui aux parents.</p>	<p>Trouver un outil en français pour le dépistage précoce des facteurs de risque incluant le risque au niveau du développement langue, culture et identité.</p> <p>Renforcer les alliances stratégiques avec les acteurs en santé incluant les Réseaux et le Bureau de santé</p>	<p>Développer un programme d’appui en français pour parents d’enfants à besoins particuliers</p> <p>Améliorer les trousse de ressources en français pour les nouveaux parents</p>

Chapitre 3 : Le plan d'action

Les organismes-membres de la CNPF et leurs partenaires qui ont suivi les étapes de préparation et de planification recommandées aux chapitres 1 et 2 seront en mesure d'élaborer un plan d'action plus facilement. Ils auront déjà les données nécessaires ainsi que la base empirique. De plus, ils auront négocié ensemble un accord commun sur les priorités d'action. La rédaction du plan d'action dans le chapitre 3 représente donc le fruit de la réflexion systématique des partenaires. Le plan d'action deviendra le moyen utilisé par les partenaires pour présenter aux décideurs leurs demandes « bien étoffées » et pour obtenir leur juste part des investissements en petite enfance.

Les caractéristiques principales du plan d'action provincial/territorial :

1. Le plan sera élaboré pour une période de 3 ans.
2. Le plan est une continuité des activités antérieures de la fédération de parents (bilan des acquis).
3. Le plan est sensible aux particularités propres des communautés francophones de la province/territoire.
4. Le plan vise une collaboration avec l'ensemble des partenaires francophones selon leurs expertises et leurs capacités à contribuer au processus de planification, de développement et de mise en oeuvre des actions choisies.
5. Le plan sera en lien avec les plans provinciaux/territoriaux en petite enfance pour la population anglo-dominante.
6. Le plan permet de viser un niveau de défi réaliste et motivant.

Pour vous accompagner dans la rédaction du plan d'action, vous trouverez dans les sections qui suivent, une structure et des éléments de contenu.

Le tableau ci bas reprend chaque composante et vous propose comment le contenu peut être adapté pour refléter le contexte actuel.

Tableau – Composantes du plan d'action « contextualisées »

Composante	Contenu adapté
3.1 Introduction Message clé : On est prêt!	Le travail en partenariats demeure important pour les bailleurs de fonds. Vous auriez intérêt à faire valoir votre action intersectorielle en DPE dans les dernières années. <i>Le Guide pratique sur la collaboration intersectorielle en petite enfance</i> vous donnera des idées sur la façon de décrire cette collaboration comme une meilleure pratique.

Composante	Contenu adapté
	<p>C'est le temps de rappeler vos succès passés et d'indiquer, en grandes lignes, comment vous aller bâtir sur cette fondation pour adresser vos objectifs.</p>
<p>3.2 Base empirique</p> <p>Message clé :</p> <p>On s'appuie sur des données probantes!</p>	<p>Vous donnez ici l'ancrage empirique. Nous avons donné au Chapitre 1 section 1.3 quelques références qui appuient le choix de la DPE selon une perspective socioéconomique. Compte tenu du contexte économique actuel, ces arguments ont du poids. Nous avons aussi donné des références qui pourraient être utiles quant aux meilleures pratiques pour chacun des éléments du nouveau cadre conceptuel.</p> <p>Il est aussi important de citer des recherches qui touchent la dimension DPE et son importance pour la survie et l'épanouissement des communautés francophones.</p>
<p>3.3 Situation actuelle</p> <p>Message clé :</p> <p>On connaît bien le DPE chez nous!</p>	<p>Au Chapitre 2, section 2.1 vous aurez fait le profil de votre communauté. Vous devez maintenant présenter votre analyse. Dans cette même section, vous avez aussi fait 3 tableaux : promouvoir le DPE et la santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance, l'accueil et l'accompagnement du parent et les services d'apprentissage et de garde. Chacun de ces tableaux vous permettait de tracer un portrait de la situation actuelle dans ce domaine selon 11 dimensions. Vous donnez maintenant clairement les résultats de votre analyse selon ces dimensions.</p>
<p>3.4 Futur désiré</p> <p>Message clé :</p> <p>On sait où on va!</p> <p>Futur désiré (cont.)</p>	<p>C'est dans cette section que vous introduisez le cadre conceptuel choisi et que vous indiquerez vos grands objectifs, les résultats et les indicateurs pour chaque domaine. Avant de commencer, nous recommandons la lecture du document <i>Elements of a high quality early learning and child care system</i> du projet Quality by Design du Childcare Resource and Research Unit www.childcarecanada.org Le Tableau F qui suit cette section sur les composantes du plan d'action vous donne un exemple de ce que la description du futur désiré aurait l'air pour les services d'apprentissage et de garde. Nous donnons ci bas, à titre d'exemple, un objectif, un résultat et un indicateur pour deux domaines du cadre conceptuel.</p> <p><u>La promotion du DPF et de la santé</u> (stratégie 4 du Cadre de collaboration)</p>

Composante	Contenu adapté
	<p><u>Objectif</u> : Favoriser l'inclusion des enfants à besoin particuliers dans les programmes d'apprentissage et de garde.</p> <p><u>Résultat</u> : Les enfants et les parents reçoivent l'appui de consultants professionnels et ont des plans d'interventions axés sur leurs besoins spécifiques.</p> <p><u>Indicateur</u> : Nombre d'enfants à besoins particuliers dans les programmes d'apprentissage et de garde. (Si on connaît le nombre actuel, on pourrait choisir d'augmenter d'un certain nombre par exemple 5 enfants de plus.</p> <p><u>Le développement des ressources humaines en DPE</u> (stratégie 2 du Cadre)</p> <p><u>Objectif</u> : Augmenter le nombre d'intervenants francophones dans les services d'apprentissage et de garde qui possèdent une formation de deux ans en éducation des petits.</p> <p><u>Résultats</u> : Les intervenants ont les qualifications requises.</p> <p><u>Indicateur</u> : Augmentation de 40% des intervenants avec les qualifications requises.</p>
3.5 Stratégies	<p>C'est dans cette section que vous allez dire comment vous proposez d'adresser les domaines prioritaires que vous avez identifiés au Chapitre 2, section 2.2.</p> <p>Avant de choisir les moyens, vous prenez chaque domaine prioritaire et pour chacun vous vous assurez d'avoir traité de toutes les questions pertinentes.</p> <p>Une des première question à vous poser : est-ce que j'ai discuté de mes domaines de priorités avec mes collègues des autres juridictions? Les regroupements régionaux maintenant en place représentent une excellente opportunité pour la mise en commun des priorités et la discussion et possiblement le partage des responsabilités pour l'actualisation de certaines de ces priorités. Quelques exemples : la formation des ressources humaines, le recrutement, le développement d'outils à l'intention des parents, de développement de ressources pour les services</p>

Composante	Contenu adapté
	<p>d'apprentissage et de garde....</p> <p>Vous serez ensuite prêts à passer aux autres questions. Si on utilise un exemple de vos priorités dans le domaine du développement des ressources humaines, voici les questions qui pourraient être posées :</p> <p><u>Travailler avec les conseils scolaires au recrutement d'une équipe de prof. de santé francophones pour offrir de la consultation dans les services de garde</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avons-nous déjà des professionnels de la santé francophones dans les conseils scolaires, dans d'autres établissements incluant les hopitaux? Si oui, combien et ou? • Combien d'enfants à besoin particuliers avons-nous présentement dans les services de garde? • Qu'est-ce que le Réseau de santé en français connaît et fait dans ce domaine? La CNFS? • Comment fait-on connaître les bénéfices d'un modèle de consultation dans les services de garde aux conseils scolaires et aux services de garde? • Comment peut-on se rallier les parents d'enfants à besoins particuliers? • Existe-t-il des exemples de services d'appui professionnel dans les services de garde ailleurs qu'on pourrait étudier? <p>Après avoir « fait le tour » de votre domaine avec la réflexion sur les domaines de priorités, vous êtes prêts à présenter vos stratégies. Vous êtes prêts à décrire comment vous aller atteindre vos objectifs dans les prochaines années, les coûts prévus, les rôles et responsabilités des partenaires et les résultats anticipés. Le Tableau G donne un exemple du contenu pour une action prioritaire. Si vous substituez une de vos actions prioritaires, par exemple celle utilisée ci haut, vous utilisez les mêmes éléments pour compléter votre tableau.</p>
3.6 Évaluation du plan d'action	Tous les gouvernements insistent maintenant que les initiatives qui leur sont proposées incluent une section évaluation. Les bailleurs de fonds peuvent différer quant à la forme de l'évaluation mais pas dans la substance. Tous veulent voir des indicateurs qui vont mesurer les résultats anticipés. Le modèle logique avec cadre de responsabilisation développé par la Table nationale en DPE que nous avons déjà mentionné est un excellent exemple. Ci-dessous,

Composante	Contenu adapté
	<p>quelques références pour aider à la préparation des modèles logiques.</p> <p>N’oubliez pas d’inclure des résultats quant à votre action intersectorielle en DPE. <i>Le Guide pratique sur l’action intersectorielle en DPE</i> vous aidera à choisir les résultats et les indicateurs.</p> <p><i>Références :</i> Trois articles présentés à la Table nationale par Francine Charland, Le Clé sur le GARR ou gestion axée sur les résultats et la responsabilisation.</p> <p>Coffman, Julia « Learning from logic models : an example of a family-school partnership program, http://hugsel.harvard.edu/hfrp</p> <p>W.K. Kellogg Foundation, “Logic Model Development Guide”, January 2004 www.wkkf.org</p>

Tableau F: Apprentissage et services de garde:

But: L'enfant de 0 à 6 ans et sa famille aura accès à une gamme de services de haute qualité tels que les garderies éducatives, prématernelles, groupes de jeux et centres de ressources. Les services seront offerts dans des centres de la petite enfance et de la famille et favoriseront le développement optimal de l'enfant incluant les dimensions langue, culture et identité.

Exemples d'objectifs	Exemples de résultats	Exemples d'indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> - Accès à des services de garde de qualité qui seront accessibles en français aux parents qui en ont besoin. 	<ul style="list-style-type: none"> - Parents francophones en milieux urbains et ruraux ont accès B des services de garde - Les éducateurs ont les qualifications requises - Les ressources pédagogiques en français sont disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de parents francophones qui utilisent les services de garde - Augmentation de 50% du nombre d'éducateurs avec une formation en petite enfance
<ul style="list-style-type: none"> - Accès pour tous les enfants 0-6 ans, leurs parents, les familles auront accès B des programmes d'apprentissage en petite enfance offerts dans des environnements communautaires francophones. 	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de programmes tels prématernelles, groupes de jeux, centres de ressources disponibles dans deux centres de la petite enfance et de la famille. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de programmes offerts dans un centre de la petite enfance et de la famille. - Nombre de familles qui utilisent le service
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'inclusion des enfants B besoins spéciaux dans les programmes en petite enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants et les parents reçoivent un appui de consultants professionnels et ont des plans d'interventions axés sur leurs besoins spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants avec des plans d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître aux parents et communautés francophones, les le progrès des enfants au niveau du développement physique, cognitif, socio-émotionnel, langagier, culturel et identitaire pour assurer les suivis. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet choisi dans le cadre de l'expansion de l'initiative de recherche <i>Comprendre la petite enfance</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté a accès aux résultats des évaluations des enfants et des ressources communautaires et assure les suivis appropriés.

Tableau G - Exemples de contenu

Action prioritaire: Mettre en place des services de garde dans deux écoles primaires francophones

	Année 1	Année 2	Année 3
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage auprès des parents - Solliciter l'appui du conseil scolaire - Négocier les fonds d'immobilisation et d'opération avec le ministère - Développer le plan de recrutement et de formation - Procéder à la construction de l'établissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Élire le conseil d'administration et embaucher le personnel - Élaborer la programmation, politiques et procédures - Ouvrir les portes au premier site - Formation B distance pour éducateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir les portes au deuxième site - Formation B distance continue - Évaluation du premier site - Ajout des services de dépistage précoce et d'alphabétisation familiale
Coûts	500 000\$ (immobilisation)	250 000\$ (recrutement et fonctionnement)	250 000\$ (formation, fonctionnement et évaluation)
Entité responsable	Regroupement des parents francophones	Regroupement des parents francophones	Regroupement des parents francophones
Partenaires	conseil scolaire, associations francophones provinciales, ministère des services sociaux, association des éducateurs, alpha familiale	conseil scolaire, associations francophones provinciales, ministère des services sociaux, association des éducateurs, alpha familiale, caisse populaire	conseil scolaire, associations francophones provinciales, ministère des services sociaux, association des éducateurs, alpha familiale, caisse populaire

<p>Résultats anticipés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - parents appuient la mise sur pied de services de garde rattachés B l'école - appui du conseil scolaire - fonds obtenus du ministère des services sociaux - plan de recrutement et de formation développé 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 enfants d'inscrits - Éducateurs avec formation petite enfance et embauche d'une direction - Conseil d'administration formé 75% de parents 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 enfants d'inscrits - Tous les éducateurs inscrits à des programmes de formation en petite enfance à distance. - équipe pluridisciplinaire offre des services de consultation aux deux sites.
-----------------------------------	---	--	---

Chapitre 4: les négociations

Le chapitre 4 inclut 5 sections :

- 4.1 : importance de commencer tôt
- 4.2 : créer les opportunités
- 4.3 : pouvoir de la concertation
- 4.4 : convaincre par vos connaissances
- 4.5 : maintenir les efforts

4.1 Importance de commencer tôt

Le processus de négociations a déjà commencé. En effet, il a commencé du fait que la majorité des juridictions incluent déjà dans leurs partenariats des représentants des principaux bailleurs de fonds gouvernementaux. Leur présence prépare le terrain pour les négociations. En étant B la table pendant toutes les étapes de la préparation du plan, les décideurs gouvernementaux apprivoisent les réalités des communautés francophones et deviennent complices des actions B prendre. Ils peuvent ensuite apporter un appui solide aux revendications lorsqu'elles poursuivent leur chemin bureaucratique. Lorsque la présence des gouvernements aux activités de développement du plan d'action s'avère difficile, la fédération de parents aurait intérêt B rechercher une personne réceptive aux demandes des francophones B l'intérieur des ministères clés. Cette personne serait informée régulièrement des progrès des partenaires dans le dossier et pourrait devenir une alliée lorsque le plan d'action sera présenté aux décideurs.

4.2 Créer les opportunités

Les regroupements de parents et leurs partenaires devront initier des démarches pour rencontrer les ministères clés pour le DPE dans les plus brefs délais. *Le Meilleur est...avenir 2009* nous a démontré que plusieurs juridictions ont maintenu leur intérêt pour le DPE et proposent même d'augmenter leurs investissements dans ce domaine. Il est donc opportun et approprié pour la communauté francophone d'indiquer au gouvernement qu'elle se prépare B soumettre un plan d'action pour obtenir une part de ces fonds immédiatement. Nous avons aussi mentionné plus tôt dans le texte qu'il faudra saisir les opportunités qui se présenteront dans le secteur santé liées aux investissements de la Feuille de Route fédérale.

4.3 Pouvoir de la concertation

Tous les gouvernements ont mis l'accent dans les dernières années sur l'importance des partenariats dans le développement des initiatives en petite enfance. Les partenariats sont importants dans le contexte d'une approche axée sur la santé de la population mais ils sont importants pour des raisons beaucoup plus pratiques. En effet, l'union fait la force. Des négociations qui rassemblent B la table des communautés francophones une diversité

de partenaires incluant ceux du milieu des affaires et du milieu anglophone aura un impact politique considérable.

4.4. Convaincre par vos connaissances

Il ne suffit pas cependant d'impressionner uniquement par le nombre de participants aux négociations. Il faut surtout impressionner et convaincre les décideurs par le biais de vos connaissances: de votre milieu, des bases empiriques pour des investissements en petite enfance francophone, des bases constitutionnelles, de vos besoins et des solutions que vous envisagez pour répondre B ces besoins. Il faut aussi laisser savoir que vous connaissez les politiques et les programmes de votre juridiction en matière de petite enfance et que vos plans s'arriment parfaitement avec ceux-ci.

4.5 Maintenir les efforts

Il faudra faire preuve d'efforts soutenus tout au long des discussions avec les décideurs. Vous devez anticiper toutes les questions des ministères et de la communauté anglophone quant au bien fondé de vos revendications. Ce n'est qu'en persistant, qu'en étant prêts avec documentation B l'appui B chaque rencontre de négociations que vous ferez des progrès.

Conclusion

Ce Guide 2009 a été préparé dans l'espoir qu'il sera, pour les membres de la CNPF et pour leurs partenaires, un gabarit utile que vous pourrez vous approprier et individualiser pour la préparation de vos plans d'action 2009-2014. Pour les membres qui ont déjà commencé le processus de planification, nous espérons que le document pourra vous aider à valider votre effort et à le continuer lorsque nécessaire.

Il est impossible de prédire avec certitude quelles seront les opportunités qui se présenteront quant au financement de vos priorités. Il y a cependant quelques leçons à tirer des expériences des années passées :

- Diversifiez vos recherches de sources de financement. Il faut regarder chaque secteur qui pourrait potentiellement appuyer les efforts en DPE (santé, éducation, services sociaux, justice (prévention du crime), économie, environnement...) à tous les niveaux fédéral, provincial et territorial, municipal. Il faut aussi explorer les organismes non gouvernementaux incluant les fondations, Centraide, les collèges et universités.
- Évitez la duplication en discutant vos priorités avec vos partenaires et en arrivant à des décisions quant à qui fait quoi et quand
- Cherchez des occasions de partager les coûts d'initiatives que vous jugez prioritaires avec d'autres partenaires.

Quel que soit le parti au pouvoir, la CNPF en tant qu'interlocuteur principal auprès du gouvernement fédéral quant au domaine de la petite enfance, a besoin de plans d'action provinciaux et territoriaux complets, ancrés dans les données probantes, développés selon une approche de collaboration intersectorielle bien pensée pour donner un message clair au gouvernement fédéral :

« Les communautés francophones en contexte minoritaire sont organisées et sont prêtes à mettre en place des systèmes intégrés de services de qualité en DPE. Elles partagent une vision du développement de la petite enfance et se sont entendues sur des orientations communes. Les communautés se sont engagées à mesurer leurs progrès. »